



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Ré

Mo
b***18120947***

MONITEUR BELGE

Dépôt au greffe du tribunal
de Commerce de Liège, division**26-07-2018****10 JUL 2018**

BELGISCH STAATSBLAD

Le greffier

Greffier

Dénomination(en entier) : **Association de la Famille Fallon A.S.B.L.**

Forme juridique : Association sans but lucratif

Siège : Rue du Vieux Moulin 253, 6521 HANZINELLE

N° d'entreprise : 457.180.992

Objet de l'acte : DEMISSIONS NOMINATIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Assemblée générale de l'Association de la Famille Fallon réunie le 3 septembre 2017 a décidé à l'unanimité de reconduire pour une nouvelle durée de six ans le mandat de ses trois administrateurs sortants mentionnés ci-après :

- la baronne Anne Fallon, née à Lovendegem le 26 juillet 1947, domiciliée à 1310 La Hulpe, rue de la Prison 21
- le baron Albéric Fallon, né à Namur le 25 mai 1959, domicilié 4590 Ouffet, Ferme d'Odeigne 1
- la baronne Vénétia Fallon, née à Etterbeek le 22 décembre 1988 domiciliée à 1200 Bruxelles, rue Solleveld 182

Elle a pris acte de la fin du mandat du baron Etienne Fallon, né à Etterbeek le 28 octobre 1941 suite à son décès survenu 23 mars 2017 à Woluwe St Lambert.

En conséquence, le conseil d'administration se compose comme suit:

Présidente: Baronne Anne FALLON

Vice-Président: Baron Albéric FALLON

Trésorier: Baronne Valérie FALLON

Secrétaire: Baron Dominique FALLON

Membres: Baron Jean-Baptiste FALLON, Baronne Vénétia FALLON, Monsieur Guillaume FALLON

Baronne Anne FALLON
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/08/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature